Barème fixe		
Ancienneté de service	> 7 pts par échelon au 31/08/15 (ou au 1/09/15 si reclassement)	
Theremete de service	Hors-classe: 49 + 7 pts par éch de Hors-classe.	
	Classe exceptionnelle: 77 + 7 pts par éch de classe exceptionnelle (98 pts max)	
Ancienneté de poste	10 pts/an + 25 pts par tranche de 4 ans	
Situation familiale		
Rapprochement de conjoint (RC)	100,2 points sur les vœux DPT, ACA+tout type d'étab,ZRDet ZRA 40,2 points sur les vœux COMGEO+ tout type d'étab et ZRE	
Avec enfant	50 points par enfant à charge de moins de 20 ans au 1 ^{er} /09/2016 pour vœux COM, GEO, DPT, ACA+ tout type étab, ZRE, ZRD et ZRA	
Avec séparation	25 points pour 1/2 année de séparation 50 points pour 1 an de séparation 75 points pour 1 année 1/2 de séparation 100 points pour 2 ans 125 points pour 2 années 1/2 de séparation 150 points pour trois années et plus (selon les modalités prévues au BOn°9 du 12 novembre 2015)	
Mutations simultanées (MS)	60 points forfaitaires sur les vœux DPT, ACA + tout type d'établissement, ZRD et ZRA 30 points forfaitaires sur les vœux COM, GEO + tout type d'établissement et ZRE. Les vœux et le rang des vœux doivent être identiques	
Rapprochement de la résidence de l'enfant (RRE)	80 points pour un enfant de moins 18 ans au 1 ^{er} /09/2016 90 points pour deux enfants 100 points pour trois enfants et plus pour vœux COM, GEO, DPT, ACA+ tout type étab, ZRE, ZRD et ZRA	
Situation médicale		
Handicap ou dossier médical de l'enfant	Les candidats bénéficiares d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (intéressé(e), conjoint, enfant) verront leurs vœux bonifiés comme suit sur tout type étab:	
	 40 pts sur les vœux : COM 100 pts sur les vœux : GEO/ZRE 300 pts sur les vœux : DPT/ZRD/ZRA 	
	Les candidats titulaires de la carte d'invalidité avec un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80 % ou lorsque la personne a été classée en 3éme catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale : 500 points sur tous les vœux.	
Bonification Education		
D'entrée	100 pts sur vœu large typé REP et tout type d'établissement. Sans avis de la commission d'entretien REP+:100 pts sur vœu large typé REP+ et tout type d'étab. Si avis favorable de la commission d'entretien REP+: o 400 pts sur vœu précis "établissement REP+" quel que soit le rang de vœu o 500 pts sur vœu com/geo typé REP+ et tous types d'établissement o 600 pts sur vœu DPT/ACA typé REP+ et tous types d'établissement	
De sortie	Devant la variété des situations, chaque cas est unique, nous contacter pour que nous puissions répondre exactement à votre demande	
	politique de l'académie de Lyon	
Mesure de Carte Scolaire (MCS)	MCS en établissement: 1500 points sur l'ancien étab., sur la COM de l'ancien étab (tout type d'étab), sur le DPTde l'ancien étab (ancien Type ou Tout Type), ACA. Ces vœux sont à mettre obligatoirement dans cet ordre en 1 à 4. Pour les agrégés, nous contacter. MCS en ZR: 1500 points sur l'ancienne ZRE, ZRD et ZRA	
Agrégés demandant des lycées	100 points sur des vœux géographiques (COM, GEO, DPT, ACA) typés lycées (bonification pour les seules disciplines enseignées en collège et en lycée).	
Ancienneté en ZR Stabilisation des TZR sur poste fixe	L'administration s'est engagée à accorder 20pts/année de TZR plafonnées à 180 pts. 100 points sur certains groupements de communes GEO + tout type d'étab quelque soit la ZR.	
Valorisation du parcou		
Réintégration Changement de discipline,	1000 pts sur certains vœux : nous contacter 1000 pts sur certains vœux : nous contacter	
reconversion		
Stagiaires ex-contractuels	100 pts au 4 ^{ème} échelon, 115 pts au 5°, 130 pts à partir du 6e sur les vœux DPT, ACA+tout type d'étab. ZRD et ZRA	
Stagiaires	50 pts sur le 1 ^{er} vœu (même principe qu'à l'inter)	
Anciens stagiaires (participants obligatoires en 2013-2014, 2014-2015)	50 pts sur le 1 ^{er} vœu seulement si vous n'avez pas encore utilisé cette bonification (valable 3ans).	
Stagiaire ex titulaire de la	Nous contacter.	

fonction publique	